



Sion, le 18 août 2022

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Politique / Valais / Mobilité

Initiative cantonale «vélo» : la barre des 4'000 signatures atteinte

Lancée en novembre 2021, l'Initiative cantonale «vélo» vient de franchir la barre des 4'000 signatures. Elle pourra donc être proposée en votation populaire. Mais le comité va poursuivre la récolte jusqu'en octobre, la Foire du Valais ayant consacré son édition 2022 au vélo et à la mobilité douce.

C'est fait! Plus de 4500 Valaisannes et Valaisans ont signé l'Initiative cantonale «vélo», qui demande «l'élaboration d'une loi sur la mobilité douce quotidienne». Pour le comité d'initiative, qui rassemble des élus communaux, cantonaux et fédéraux de tous bords politiques, la satisfaction est de mise. Car comme l'explique Lucien Barras, coordinateur de la démarche, ça n'était pas forcément gagné: «Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour faire prendre conscience au grand public d'une réalité qu'il ignore, ou pire encore, à laquelle il s'est habitué.» En cause, le réseau de pistes cyclables cantonal, qui n'a de réseau que le terme, puisque dans les faits il n'en existe pas, le seul itinéraire cyclable homologué du Valais étant la route du Rhône, qui n'est pas praticable toute l'année... «Pour le reste, explique Lucien Barras, tout n'est qu'ajout de lignes jaunes par-ci par-là, en bordure de routes à grande vitesse, soudain interrompues ou parfois très étroites, ou dessins de vélos sur des trottoirs censés offrir un espace sécurisé aux piétons.»

«Pas seulement monter à Emosson avec les copains»

Marianne Maret, Stéphane Ganzer, Emmanuel Amoos, Brigitte Wolf, pour ne citer qu'eux, ont ainsi tantôt prêté leur voix, tantôt posé avec leur vélo pour souligner la nécessité pour les cyclistes du quotidien de bénéficier d'itinéraires sécurisés. «Ce fut là notre deuxième défi, détaille Lucien Barras: expliquer que le vélo dans notre canton, ça n'est pas seulement monter à Emosson avec les copains le dimanche matin, mais aussi et surtout un moyen de se rendre chaque jour au travail, à l'école, etc.» Car 71% des Valaisans vivent à moins de 2 km d'une gare, et près de 50% des déplacements effectués en voiture en Valais sont inférieurs à 5 km. A l'heure où les autorités cherchent désespérément des pistes d'action pour diminuer les émissions de CO₂ et inciter à une mobilité plus douce, on peine effectivement à comprendre l'absence de mesures concrètes. Ce d'autant que d'autres cantons ont montré la voie, à l'image de Vaud ou Neuchâtel, qui ont investi des dizaines de millions ces dernières années dans des stratégies vélo.

Sprint final à la Foire du Valais

Quoi qu'il en soit, si le défi est désormais relevé, le comité ne songe pas à s'endormir sur ses lauriers, et compte bien profiter des prochaines semaines pour faire grimper le score et renforcer le poids de sa démarche. Surtout après le succès extraordinaire du SlowUp, qui a réuni le 31 juillet pas moins de 19'000 cyclistes, trottineurs et autres adeptes de mobilité douce entre Sion et Sierre. La Foire du Valais, qui débute le 30 septembre et consacre son édition 2022 au thème du vélo et de la mobilité douce, constituera sans doute le sprint final de ce tour.

En attendant, la prochaine session du Grand Conseil, du 13 au 16 septembre 2022, devrait traiter la deuxième lecture du projet de Loi sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne. Le première mouture du texte était, aux yeux du comité, clairement lacunaire,

puisqu'elle ne consacrait que quatre articles épars à l'utilisation du vélo. En bref: le Canton peut mieux faire. Reste à savoir si les parlementaires entendront le message.

Contact

Lucien Barras, coordinateur Initiative Vélo Valais, 078 714 71 22, lucien@barras.ch

Philippe Jansen, Sekretär von Pro Velo Wallis, 079 952 02 19, info@pro-velo-valais.ch